

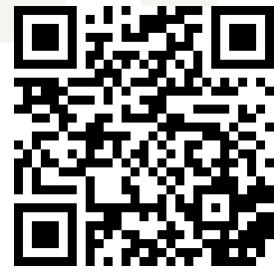
La côte Nord de Basse-Terre



Visorando

Une randonnée proposée par bibi

Une randonnée facile à suivre le long de la côte, les vues sur la mer sont vraiment agréables et la baignade possible en de multiples endroits.



Randonnée n°539723

Durée :	2h40	Difficulté :	Facile
Distance :	9,20 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	8 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	8 m		
Point haut :	16 m	Commune :	Sainte-Rose (97115)
Point bas :	3 m		



Description

Se garer au niveau de la Plage de Clugny, il y a un petit restaurant en bout de plage.

(D/A) Depuis le parking avec le restaurant, laisser la Plage de Clugny derrière et la mer à gauche. Le sentier longe le littoral.

(1) Quitter la plage à son extrémité pour monter un peu en forêt et passer à proximité d'habitations et d'enclos à cochons. Continuer ensuite le long de la côte sous les arbres jusqu'à la Pointe des îles puis la Pointe Allègre.

(2) Passer sur le sentier entre une pâture à droite et la plage à gauche.

(3) Au niveau des gros blocs en pierre qui longent le chemin, se diriger vers la plage pour éviter la zone humide. Traverser, sur la plage, le petit cours d'eau et poursuivre en face. Repasser derrière la plage pour marcher sous les arbres.

(4) À la Pointe Nogent, rester bien le long de la côte, le petit sentier passe très près de la mer sur les rochers. Il est évident à suivre et rejoint la plage de l'Anse Vinty. Continuer sur le chemin pour rejoindre la Plage des Amandiers et la Pointe Madame.

(5) Faire demi-tour pour retourner au point de départ, la Plage de Clugny en empruntant le même chemin qu'à l'aller(D/A).

Informations pratiques

Il faut tout de même être chaussé correctement (pas de tongues) sinon la durée risque de s'accroître considérablement.

A proximité

Beaucoup de plages où il est possible de se baigner.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-cote-nord-de-basse-terre/>

En savoir plus :

- Site internet : <http://www.visorando.com>

Points de passages

- D/A Plage de Clugny**
N 16.35357° / O 61.752888° - alt. 8 m - km 0
- 1 Quitter la plage**
N 16.355264° / O 61.748187° - alt. 10 m - km 0.56
- 2 Pointe Allègre, début d'une pâture**
N 16.36108° / O 61.743338° - alt. 5 m - km 1.56
- 3 Gros blocs de rochers le long du chemin**
N 16.358245° / O 61.737849° - alt. 6 m - km 2.33
- 4 Pointe Nogent, passer sur les rochers**
N 16.35648° / O 61.729132° - alt. 10 m - km 3.39

- D/A Plage de Clugny**
N 16.35357° / O 61.752888° - alt. 8 m - km 9.2

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

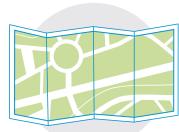
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



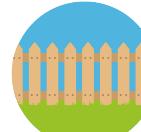
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.